22 Dec. 1856

LETTRE PASTORALE

DE SA GRANDEUR

MONSG^{R} L'EVEQUE DE MONTREAL,

ANNONÇANT SON RETOUR DE ROME.

Ave, Maria, etc.

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE MONTREAL,

ANNONÇANT SON RETOUR DE ROME.

IGNACE BOURGET,

Par la grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J. C.

Plusieurs fois, N. T. C. F., depuis le vingt-neuf Juillet dernier, que Nous sommes de retour de notre troisième voyage d'Europe, Nous avons été pressé du désir de vous écrire, pour achever de vous communiquer les biens spirituels qu'il Nous a été possible de vous obtenir.

Car déjà Nous vous avons fait part de plusieurs faveurs, qui nous avaient été accordées pour vous, par N. S. P. le Pape, pendant que Nous jouissions, à Rome, de toutes les joies de famille, que ne manquent pas de goûter des fils affectionnés, qui se reposent auprès d'un père chéri (1) ; et comme notre séjour en Europe devait se prolonger indéfiniment, Nous n'avons pas cru devoir attendre notre retour, pour vous dispenser de nouveaux trésors de grâces, que Nous avions eu le bonheur de recevoir en votre faveur (2).

Il faut vous dire ici, N. T. C. F., qu'en prolongeant ainsi notre séjour dans l'ancien monde, avec la permission du Souverain Pontife, Nous voulions utiliser de plus en plus notre voyage, en acquérant une plus grande expérience, qui en Nous faisant mieux apprécier et les hommes et les choses, Nous fournirait le

---

(1) Mandement du 27 Février 1855. (2) Lettre Pastorale du 27 Août 1855.

moyen de travailler encore plus à l'avantage de ce Diocèse. C'était surtout à Rome que Nous voulions étudier les admirables Institutions, dont la divine Providence a richement doté l'Eglise-Mère, pour qu'elle fût le modèle de toutes les autres Eglises. D'ailleurs, vous ayant confié aux soins de notre digne et bien-aimé Coadjuteur, dont la sollicitude pour vous Nous était bien connue, Nous étions parfaitement tranquille, sous ce rapport ; et l'expérience Nous a prouvé que Nous avions raison de compter sur sa sage Administration.

Or, pendant que Nous étions à Rome, Nous nous sommes, entr'autres choses, occupé du soin de faire connaitre au Premier des Pasteurs, celles de ses nombreuses brebis qu'il laissait à notre charge, en déposant au pied du trône Pontifical, un rapport détaillé, sur l'état de la Religion dans ce Diocèse. Si Nous avons dû affliger son cœur paternel, en lui faisant connaître sincèrement les maux qui règnent parmi nous, Nous avons pu, d'un autre côté, le faire surabonder de joie, en lui disant, dans toute la simplicité de notre âme, combien grande est encore la foi du Canada, et quel est l'attachement filial du Clergé et du Peuple Catholique de cet heureux pays, pour la Personne sacrée du Pontife Romain.

Il Nous a fallu, dans ce rapport, entrer dans le détail de tout ce qui Nous regardait personnellement ; et ça été, pour Nous, l'occasion de l'informer que notre Cathédrale et notre Evêché étaient devenus la proie des flammes, dans le terrible incendie du 8 Juillet 1852. Son cœur paternel en a été tendrement ému ; et quoique Nous ne lui demandassions que sa bénédiction, pour pouvoir travailler, avec constance, à relever de si grandes ruines, il a voulu se mettre généreusement à contribution : ce qui, vous n'en doutez pas, N. T. C. F., a beaucoup servi à ranimer notre courage, en nous faisant croire à un succès complet, dans une entreprise qui est, comme vous le savez, toute hérissée de difficultés, mais qui se trouvait ainsi doublement bénie par le Chef Suprême de l'Eglise.

Plein de ce doux espoir, Nous avons profité de notre séjour à Rome, pour visiter celles de ses nombreuses églises, dont le plan pourrait être adopté, lorsque l'on en viendrait à construire une nouvelle Cathédrale à Montréal. Or, toutes choses bien examinées, Nous nous sommes arrêté à la majestueuse Eglise de St. Pierre, dont Nous avons ordonné de faire le plan, sur des proportions, à la vérité, bien raccourcies, mais néanmoins si ressemblantes à celles de cette Eglise, vraiment monumentale, pour un pays éminemment catholique comme le nôtre, qu'en voyant la Cathédrale de Montréal, on pourra avoir une idée assez juste de la Basilique Vaticane.

Mais pour en venir à l'exécution de ce plan, Nous vous réitérons tout simplement la demande que Nous vous fîmes, après notre grand incendie, d'un louis par famille, pour toute contribution à une œuvre si catholique, et qui vous intéresse spécialement.

Car vous connaissez, N. T. C. F., que tout Diocèse doit avoir une Eglise particulièrement destinée à l'usage de son Evêque, comme toute Paroisse a la sienne, pour servir aux fonctions qu'exerce son Curé, pour le bien spirituel de ses Paroissiens. De plus, la même obligation qui impose à une Paroisse le devoir de soutenir convenablement son Curé, se fait sentir à un Diocèse, à l'égard de son Evêque. Car cet Evêque doit être jour et nuit occupé de ses plus grands et de ses plus chers intérêts; et pour cette raison, il a droit au *double honneur*, que lui assure l'Evangile, c'est-à-dire à celui d'être respecté par son peuple, et d'en recevoir de quoi vivre honorablement selon son état. Les honneurs qui Nous ont été rendus, à notre arrivée, et pour lesquels Nous conserverons toute notre vie un souvenir plein de reconnnaissance, d'autant plus que Nous étions loin de Nous y attendre, Nous font croire à votre disposition d'en venir à l'accomplissement de ce dernier devoir. En outre, votre Evêque est obligé de se faire assister, pour le gouvernement du Diocèse, par des hommes dévoués qui renoncent à tout autre Bénifice, afin d'être toujours prêts à travailler au bien général de l'Eglise. Il lui faut avec cela s'imposer des sacrifices, pour les visites pastorales, pour les procédures canoniques pour érections de Cures, bâtisses d'Eglises et de Presbytères, qui n'ont jamais rien coûté aux Paroisses, quoique ces procédures ecclésiastiques soient plus longues et plus pénibles que celles qui se font au Civil, et pour lesquelles cependant elles ne manquent pas de payer un honnête honoraire.

Comme vous le voyez, N. T. C. F., Nous pourrions charger votre conscience de l'obligation de pourvoir à tous nos besoins temporels, en retour de tout ce que Nous sommes obligé de faire, pour le service de vos âmes. Mais, remarquez-le bien, il n'est pas du tout question de cela; car il ne s'agit ici que d'une contribution volontaire, qui ne vous est demandée, que comme un acte de pieuse reconnaissance. Mais que de raisons vous avez de répondre à cet appel! Il vous est fait, non par un étranger, mais par votre premier Pasteur, qui a bien sans doute le droit de se nourrir du lait de ses brebis. C'est le seul qui vous ait été fait jusqu'ici, en faveur de l'Evêché; et il est à croire qu'il ne se fera plus. C'est après un incendie désastreux, qu'il vous est fait; et sans ce malheur, votre Evêque aurait sans doute continué à se conformer à cette maxime de l'Evangile, savoir: *qu'il vaut mieux donner que recevoir*. Il n'est question que d'une très-mo-

dique contribution, savoir, celle de vingt sous, par tête, pendant quatre ans. Cependant, moyennant cette petite contribution, l'on peut faire une Œuvre capable d'immortaliser le Catholicisme en Canada, et de perpétuer jusqu'à la posterité la plus reculée, la joie de la grande solennité de l'*Immaculée Conception.*

Nous vous laissons maintenant, N. T. C. F., à toutes vos réflexions, persuadé, comme Nous le sommes, que vous trouverez profondément gravé dans vos cœurs, le sentiment intime de toutes les vérités que Nous présentons ici à vos considérations. Mais quoiqu'il arrive, croyez que Nous nous ferons toujours un bonheur, avec la grâce de Dieu, de travailler à vos plus chers intérêts ; et que Nous ne cesserons de prier, avec action de grâces, pour vous tous qui êtes notre joie dans ce monde ; et qui serez, Nous l'espérons de la divine bonté, notre couronne dans la bienheureuse éternité.

Mais Nous nous hâtons, N. T. C. F., d'aborder le sujet qui est l'objet principal de cette Lettre, savoir, de vous annoncer que Nous sommes chargé de vous bénir spécialement, au Nom du St. Père ; et pour que vous puissiez apprécier encore mieux cette nouvelle faveur, Nous allons vous donner quelques détails sur cette Bénédiction, en vous faisant observer dans quelle heureuse circonstance elle vous a été donnée ; quelle en est la nature, et quel en doit être le fruit.

Circonstance dans laquelle fut accordée cette Bénédiction Pontificale.

Cette circonstance est unique ; car ce fut à l'occasion de la définition du Dogme sacré de l'*Immaculée Conception*, qu'elle a été donnée ; et voici comment. Notre Immortel Pontife avait réuni autour de lui près de deux cents Cardinaux, Archevêques et Evêques, pour leur signaler les maux déplorables, qui affligent l'Eglise. C'était le lendemain de la Grande Fête, qu'il avait célébrée, dans la Basilique de St. Pierre, pour proclamer la foi de l'Eglise, concernant l'Immaculée Conception de la glorieuse Vierge Mère de Dieu. Il était encore sous toutes les impressions célestes de cette pompeuse solennité. Il venait d'adresser à cette nombreuse troupe d'Evêques, qui étaient accourus à Rome, au premier signe de sa volonté, la plus touchante Allocution qui soit tombée de ses lèvres, naturellement pleines de grâces et de charmes. Il venait de leur découvrir les plaies du genre humain, et leur en avait indiqué les remèdes. Tous avaient senti visiblement que J. C. avait parlé, par la bouche de son Vicaire, au ton animé de sa voix, à l'onction de ses paroles, à l'abondance des larmes d'attendrissement, qui s'échappaient de ses yeux, et au silence religieux avec lequel tous ces Princes de l'Eglise avaient écouté leur Chef, leur Docteur, et leur Pasteur. Enfin, le Vatican s'était changé en Thabor, par l'abondance des consolations spirituelles que

goûtaient tant d'Evêques, à se nourrir dans les gras pâturages de la Sainte Eglise Romaine. Ce fut à la suite de tous ces épanchements de cœur, et comme pour couronner cet affectueux colloque du Père Commun avec tous ses enfants bien-aimés, que fut accordée à chaque Evêque la permission de bénir son peuple, au Nom et de la part du Vicaire de J. C., quand il serait de retour dans son Eglise.

Telle est, N. T. C. F., la Bénédiction solennelle que Nous donnerons, le Premier Jour de l'An, et que Nous vous annonçons, par les Présentes, pour que vous puissiez vous y unir, de loin, et mériter par là d'en recueillir les fruits en plus grande abondance. Et pour que vous puissiez vous préparer, avec plus de ferveur à toutes les grâces attachées à cette touchante cérémonie, Nous allons vous dire en quoi elle consiste.

Ce que c'est que la Bénédiction Pontificale.

Quatre fois l'an, N. S. P. le Pape donne une Bénédiction solennelle, du haut du Balcon d'une des grandes Basiliques de Rome, à la Ville Sainte et au monde entier; et on l'appelle pour cette raison *Benedictio Urbi et Orbi*. Or, c'est-là, N. T. C. F., dans notre humble opinion, le plus magnifique spectacle, dont on puisse jouir sur la terre.

D'abord, vous voyez, après la Grand'Messe Pontificale, célébrée avec une pompe indicible, défiler le magnifique cortége du Souverain Pontife, composé de Cardinaux, Archevêques, Evêques et autres personnnes revêtues d'ornements qui indiquent la dignité de chacun; et tous vont en ordre de procession, à un balcon, qui donne sur une immense Place Publique, lequel est ce jour-là richement orné. Les passages sont parsemés de fleurs odoriférantes, et bordés de deux haies de troupes Pontificales et de Gardes du sacré Palais, en grand uniforme.

N. S. P. le Pape, porté sur un magnifique brancard, appelé *Sedia*, suit cette longue Procession, pendant qu'une musique militaire annonce au loin, par ses sons doux et harmonieux, la marche triomphale de celui qui s'en va bénir, au nom du Dieu vivant, le monde entier. Cependant, la foule se presse sur la place immense, qui est en face de la Basilique; et bientôt cette vaste enceinte se trouve tellement envahie de toutes parts, que l'on n'aperçoit plus, sur tous les points, que des têtes fixement tournées vers le balcon, où doit se montrer le Représentant de Dieu, et où l'attendent, avec la plus vive impatience, les yeux de la multitude.

Enfin il parait sur le balcon, le Chef Suprême de l'Eglise! et à sa vue, une impression singulière s'empare de cette masse qui, par ses mouvements involontaires, ressemble assez aux flots de la mer qui, dans un temps de calme, s'agitent

majestueusement en tous sens, en se soulevant et s'abaissant, par leur propre poids. A peine le Pasteur est-il ainsi en présence de ses brebis et de ses agneaux, qu'il se met en prière ; et du ton le plus attendrissant, il conjure le Père des miséricordes de pardonner à son peuple, et de le combler de tous les biens visibles et invisibles.

Bientôt, ne pouvant plus contenir, au fond de son cœur paternel, les sentiments vifs et tendres, qui l'animent, il se met debout, pour prier avec plus d'ardeur, étend les bras, comme pour embrasser le monde entier, lève les yeux vers le ciel, d'où il attend tout son secours, lève en même temps les mains vers celui de qui viennent tous dons parfaits ; et après avoir puisé dans le sein de la divinité, toutes les bénédictions, qu'il veut répandre sur la terre, il déclare que la bénédiction qu'il donne, c'est celle du Dieu Tout-Puissant lui-même. *Benedictio Dei omnipotentis † Patris † et Filii, et Spiritus † Sancti.* Et c'est avec un enthousiasme incroyable, que se répète, par les assistants, l'*Amen*, qui passe dans toutes les bouches, afin de demander que tant de vœux soient exaucés.

Ce récit tout simple vous fait connaître, en partie, cette auguste cérémonie; et il suffit, Nous le pensons, N. T. C. F., pour vous embrâser d'un ardent désir d'y participer en quelque manière. Or, ça été pour aller au-devant de ces désirs si naturels de tous ses bons enfants qu'il compte dans toutes les parties du monde, que le *Père commun* a voulu que tous les Evêques présents à Rome, à la mémorable Fête de la Définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la glorieuse Vierge Marie, donnâssent, en arrivant dans leur diocèse, cette bénédiction, avec la différence toutefois qui distingue éminemment le Souverain Pontificat de toute autre dignité ecclésiastique.

Pour nous, N. T. C. F., aucun jour ne pouvait mieux nous convenir pour recevoir cette bénédiction, que le premier jour de la nouvelle année, qui nous arrive ; et c'est pour cela que Nous l'avons choisi ; afin qu'étant bénis par le Vicaire de Jésus-Christ lui-même, nous reçussions plus de grâces, pour que cette nouvelle année soit heureuse par toutes les prospérités temporelles et spirituelles qui doivent découler de cette solennelle Bénédiction.

Mais il Nous reste à vous parler des *fruits de la Bénédiction Papale* ; et pour vous les faire connaître encore mieux, Nous allons, N. T. C. F., vous répéter mot à mot la belle prière qui, dans ce moment solennel, sort du cœur du Père Commun, pour se répandre sur ses lèvres, comme une douce rosée, et couler de là, par torrents, pour arroser le monde entier. Car, Nous sommes intimement convaincu que cette Bénédiction, qui fait de si vives impressions sur ceux qui ont le bonheur d'être aux pieds du Souverain Pontife, quand sa voix Pastorale

se fait entendre à leurs oreilles, ne peut manquer de faire couler dans vos cœurs de foi d'ineffables jouissances spirituelles. Voici donc les paroles sacrées dont se compose la Bénédiction Papale.

Que les saints Apôtres Pierre et Paul, en la puissance et autorité desquels nous mettons notre confiance, intercèdent pour nous auprès du Seigneur.

Que par les prières et les mérites de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, du Bienheureux Michel Archange, du Bienheureux Jean Baptiste, des saints Apôtres Pierre et Paul, et de tous les saints, le Dieu Tout-Puissant ait pitié de vous; et que Jésus-Christ, vous ayant pardonné tous vos péchés, vous conduise à la vie éternelle.

Que le Seignenr Tout-Puissant et miséricordieux vous accorde l'indulgence, l'absolution et la rémission de tous vos péchés, le temps de faire une pénitence véritable et fructueuse, un cœur toujours repentant et l'amendement de vie; la grâce et la consolation du Saint-Esprit, et la persévérance finale dans les bonnes œuvres. Ainsi soit-il.

Ces touchantes paroles et les pompeuses cérémonies, qui les accompagnent, font sur tous les assistants de puissantes impressions. Nos frères séparés eux-mêmes ne sauraient s'en défendre, comme on en peut juger par ce rapport qu'en faisait l'un d'eux, à ceux de sa croyance. (Hist. Univ de l'Eglise par Rohrbacher.)

"J'ai vu plusieurs fois le Pontife, au moment où il donnait sa Bénédiction "au peuple.... Je ne suis pas Catholique, je ne suis pas facile à émouvoir; "mais je dois assurer que ce spectacle m'a attendri jusqu'aux larmes. Vous ne "pouvez vous figurer combien il est intéressant de voir plus de cinquante mille "hommes, réunis dans un même lieu, par le même sentiment, portant dans leurs "regards, dans leur attitude, l'empreinte de la dévotion, de l'enthousiasme avec "lequel ils attendent une bénédiction, dont ils font dépendre leur prospérité sur "la terre, et leur bonheur dans une autre vie. Tout occupés de cet objet, ils ne "s'aperçoivent nullement de l'incommodité de leur situation; pressés les uns "contre les autres et respirant à peine, ils voient paraître le chef de l'Eglise Ca-"tholique, dans toute sa pompe, la Tiare sur la tête, revêtus de ses ornements pon-"tificaux, sacrés pour eux, magnifiques pour tous, entouré des Cardinaux.... et "de tout le haut Clergé. Le Pontife se courbe vers la terre, élève ses bras vers "le Ciel, dans l'attitude d'un homme profondément persuadé qu'il y porte les "vœux de tout un peuple, et qui exprime dans ses regards l'ardent désir qu'ils "soient exaucés. Qu'on se représente ces fonctions remplies par un vieillard vé-"nérable, et qu'on se défende d'une vive émotion, en voyant cette foule immense

" se précipitant à genoux au moment où la bénédiction se donne, et la recevant, " avec le même enthousiasme, qui parait animer celui dont elle la reçoit ! Pour " moi, je l'avoue, je conserverai toute ma vie l'impression de cette scène. Com- " bien ne doit elle donc pas être vive et profonde chez ceux qui sont disposés à " se laisser entrainer par les actes extérieurs "?

Tels sont, N. T. C. F., les fruits de grâces et de bénédiction que Nous sommes chargé de produire, en donnant, le premier Jour de l'An, la Bénédiction Pontificale, dans notre modeste chapelle, à toutes les Paroisses et Communauté, qui font partie de ce diocèse. Puisse cette Bénédiction se répandre abondamment sur les Pasteurs et sur les brebis, sur les Religieux et sur les Religieuses, sur les pères et mères et sur les enfants ; sur les justes, pour qu'ils persévèrent; sur les pécheurs, pour qu'ils se convertissent, sur les affligés, pour qu'ils soient consolés, sur ceux qui sont dans l'erreur, pour qu'ils soient éclairés, sur toutes les œuvres de charité, pour qu'elles se réchauffent et se raniment, sur les vivants, pour qu'ils travaillent tous à la grande affaire de leur salut, et sur les saintes Ames du Purgatoire, pour qu'elles arrivent au lieu de lumière, de rafraichissement et de paix.

Enfin, pour que ces Bénédictions se perpétuent parmi nous et fassent passer à toutes les générations à venir, la profonde vénération que nous portons tous au Vicaire de Jésus-Christ, Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que Nous sommes autorisé à répéter trois fois, par an, cette solennelle Bénédiction ; et que Nous choisissons pour la donner, les Fêtes de Pâques, de l'Ascension de Notre-Seigneur, et de l'Assomption au Ciel de sa glorieuse mère, parce que c'est ordinairement dans ces grandes solennités que N. S. P. le Pape la donne dans la Ville sainte.

Nous vous dirons, à ce sujet, N. T. C. F., que l'on Nous a appris qu'il est encore des pays dans le monde chrétien, où les pieux fidèles ont pour pratique de se mettre à genoux, aux jours et heures où ils savent que le Souverain Pontife donne la Bénédiction *Urbi et Orbi.* Nous fûmes si touché d'apprendre que cette foi patriarchale existait encore sur la terre, que Nous résolûmes dès lors d'introduire parmi nous cette religieuse pratique, si propre à Nous entretenir tous dans nos sentiments de piété filiale, envers le Père de la grande famille chrétienne, et en même temps si pleine de toutes sortes de bénédictions temporelles et spirituelles. Car, on ne peut pas en douter, N. T. C. F., s'il y a un héritage de bénédictions, promis aux enfants qui honorent leurs pères et mères, ces bénédictions sont encore bien plus abondantes en faveur des chrétiens qui vénèrent N. S. P. le Pape, comme leur père en Jésus-Christ. Voilà pourquoi,

au retour de ces grandes solennités, vos Pasteurs vous avertiront d'avance de vous mettre à genoux vers midi, et vous inviteront à prier, à l'intention du Souverain Pontife, pour participer à toutes les grâces que répand, à pareille heure, par toute la terre, la Bénédiction qu'il donne à son immense troupeau.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au Prône de toutes les Eglises du Diocèse, dans lesquelles se fait l'Office public, et au Chapitre de toutes les Communautés Religieuses, le jour de la Circoncision de Notre Seigneur, ou le premier Dimanche ou jour de Fête après sa réception.

Donné à Montréal, le vingt-deux Décembre mil-huit-cent-cinquante-six, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre Secrétaire.

L. † S. ✠ IG. ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur,

JOS. OCT. PARÉ,

Chanoine-Secrétaire.